

# Communiqué

## La CGT FERC Sup boycotte le CSA-MESR de décembre 2024 Le ministre au clair de lune...

16 décembre 2024

Suite à la censure, le gouvernement Macron-Barnier est démissionnaire. Il n'y a donc plus de budget, plus de décision politique, ni d'interlocuteur ministériel. Dans ces conditions, la CGT FERC Sup a décidé de boycotter le Comité social d'Administration du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CSA-MESR) du 17 décembre, ainsi que la commission statutaire des personnels universitaires (CSA-U) du 16 décembre. La CGT FERC Sup comptait également boycotter le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER), consacré au budget (!) qui devait se tenir en visio le 17 décembre et qui a été annulé.

La CGT FERC Sup avait dénoncé le projet de budget de casse sociale de Macron-Barnier, qui risquait, parmi d'autres attaques contre les services publics, d'étrangler encore plus les établissements d'ESR. Même les directions d'université avaient alerté le gouvernement que cela mettait les établissements en danger. Ce budget prévoyait également de geler le point d'indice, de passer à 3 jours de carence et réduire à 90 % le salaire en cas d'arrêt maladie pour les agent-es publics, de diminuer les remboursements de frais médicaux... Même si rien n'est réglé, on peut d'ores et déjà se féliciter du rejet de ces projets de loi de finance, ce qui permet, entre autres, aux retraité-es de bénéficier de la revalorisation légale (à hauteur de l'inflation et dès le 1er janvier 2025).

Concernant les deux points à l'ordre du jour du CSA-MESR (bilan RIPEC et PNA égalité Femmes/Hommes), la CGT FERC Sup redit son opposition ferme à l'individualisation des rémunérations via les systèmes de primes que sont le RIFSEEP et le RIPEC. Entre autres parce qu'ils sont inégalitaires et qu'ils défavorisent notablement les femmes. Le Plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (PNA égalité F/H) pour 2024-2026 qui doit être discuté au CSA-MESR reste largement insuffisant (non contraignant pour les établissements, peu ou pas de budget fléchi, il en reste à la « transparence » sur la question des rémunérations...), bien qu'il y ait eu quelques avancées grâce notamment à l'action de la CGT (ajout d'un axe 6 sur la santé des femmes au travail, procédure de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles dans les règlements intérieurs...). Un communiqué à ce sujet paraîtra sous peu.

La CGT FERC Sup s'est opposée dès le début aux orientations portées par M. Hetzel, chantre de l'autonomie et pourfendeur du prétendu islamo-gauchisme à l'université... Pour conclure notre série de communiqués (« Où est le ministre ? », « On a retrouvé le ministre ! »), c'est en toute logique que la CGT FERC Sup souhaite au ministre de l'ESR démissionnaire, donc « ministre au clair de lune », un bon départ.

Quel que soit le prochain gouvernement, la CGT FERC Sup rappellera à nouveau ses revendications, notamment :

- la suppression des 3 jours de carences et du passage à 90% de salaire en cas d'arrêt maladie,
- la revalorisation du point d'indice et son indexation sur le coût de la vie,
- le maintien de la GIPA,
- l'abrogation de la réforme des retraites Macron,
- la fin de l'acte II de l'autonomie des universités,
- la rénovation énergétique des 2/3 de bâtiments délabrés,
- des postes statutaires et des budgets pour le fonctionnement des services publics, dont l'enseignement supérieur et la recherche.